

LOCATION	MODALITES (%, forfait, tranches)	A LA CHARGE
Locaux d'habitation nu ou Meublés (soumis à la loi du 6 juillet 1989, art.5)		
Entremise et négociation	1€ TTC	Bailleur
Visite, constitution du dossier du Locataire, rédaction du bail (2)	6.5% du loyer annuel hors charges Dans la limite de 8€/m² hors charges	Bailleur + Locataire
Etats des lieux entrée/sortie Location vide (2) Prestation pour les deux états des lieux	1€/m²	Bailleur + Locataire
Etat des lieux entrée/sortie Location meublée (2) Prestation pour Les deux états des lieux.	1.5€/m²	Bailleur + Locataire
PLAFOND Total facturé maximum (visite, Dossier, bail + état des lieux)	1 mois de loyer hors charges TTC	Bailleur + Locataire
Locaux commerciaux - négociation - état des lieux - rédaction de bail	1.2 mois de loyer TTC	Locataire
Locaux professionnels - négociation - état des lieux - rédaction du bail	1.2 mois de loyer TTC	Locataire
Autres locaux	1.2 mois de loyer TTC	Locataire

1. TVA au taux en vigueur de 20% incluse
2. Le montant TTC imputé au locataire ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égal à un plafond fixé par voie réglementaire.

VENTE	MODALITES	A LA CHARGE
Appartements	6% TTC Minimum 4000€ TTC	ACQUEREUR
Maisons		
Parts sociales		
De SCI		
Local Commercial (murs)		
Bien rural		
Terrain		
Fonds de commerce		
Autres ventes (lots de lotissement, vente en l'état futur d'achèvement, garage)	5% TTC Minimum 4000€ TTC	
Mandats Exclusifs		
Avis de valeur	A partir de 120€TTC selon distance et nombre de bâtiments	DEMANDEUR